

# Imaginer la bibliothèque avec les habitants.

1

## Définir notre intention partagée

Une intention partagée est une vision, définie collectivement, elle sert de guide pour orienter les actions et décisions.

Elle résulte d'un dialogue et d'une construction entre les différents premiers acteurs impliqués, elle permettant d'aligner les motivations, attentes et valeurs autour d'un objectif clair et fédérateur.

Caractéristiques d'une intention partagée :

**1. Collective :**

- Elle n'est pas imposée par une seule partie, mais construite à partir des échanges et des contributions de tous les acteurs concernés.

**2. Clarté et simplicité :**

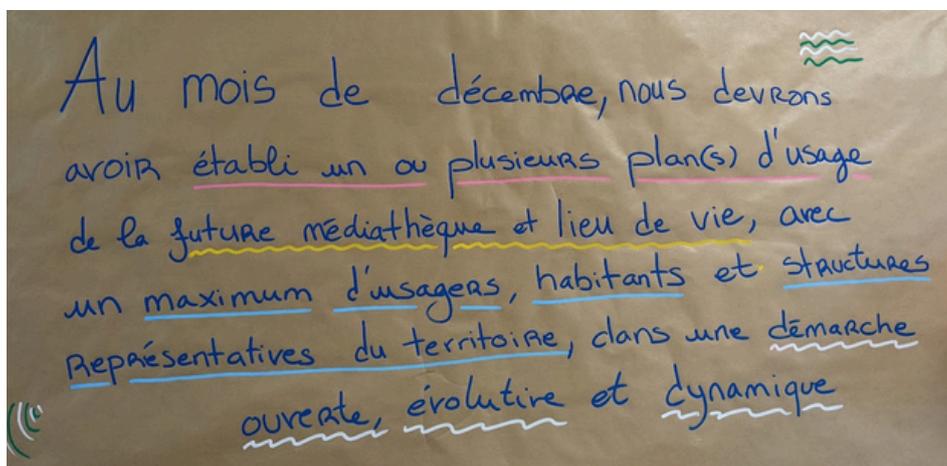
- Elle doit être formulée de manière simple et compréhensible pour tous, afin d'être un véritable repère dans le projet.

**3. Inclusive :**

- Elle prend en compte la diversité des points de vue et des besoins des parties prenantes, en veillant à inclure les publics éloignés ou habituellement sous-représentés.

**4. Inspirante et mobilisatrice :**

- Elle donne du sens et motive l'action, en montrant l'impact positif que le projet vise à créer.



Au mois de décembre, nous devrons avoir établi un ou plusieurs plan(s) d'usage de la future médiathèque et lieu de vie, avec un maximum d'usagers, habitants et structures représentatives du territoire, dans une démarche ouverte, évolutive et dynamique

Exemple : 1er intention du projet de bibliothèque tiers-lieu de Plaine Haute 1500 hab (22)

# Imaginer la bibliothèque avec les habitants.

2

## Qui est concerné ?

Identifier les typologies de groupes d'habitantes et d'habitants sur la commune :

Dessiner un écosystème rendant visible les différents groupes en prenant des entrées variées :

### 1. Par tranches d'âge

- Enfants et jeunes (0-18 ans) : Élèves, usagers des loisirs ou périscolaire.
- Jeunes adultes (18-30 ans) : Étudiants, jeunes actifs, en recherche d'emploi ou insertion.
- Adultes (30-60 ans) : Actifs, commerçants, parents, ou impliqués dans la vie associative.
- Seniors (+60 ans) : Retraités, personnes isolées, ou membres d'associations pour seniors.

### 2. Par modes de vie et besoins spécifiques

- Personnes en situation de précarité : Usagers de services sociaux, habitants en difficulté économique.
- Personnes en situation de handicap : Usagers d'accompagnement spécifique, handicaps divers.
- Nouveaux arrivants : Habitants récemment installés, en quête d'intégration.
- Communautés culturelles et linguistiques : Groupes partageant des origines communes ou engagés dans des associations culturelles.

### 3. Par centres d'intérêt ou implication locale

- Usagers actifs : Lecteurs, amateurs de culture, membres d'ateliers.
- Associations et bénévoles : Sportifs, culturels, ou participants à des projets citoyens.
- Public éloigné : Habitants non usagers des structures existantes.
- Groupes informels : Réseaux amicaux, collectifs spontanés ou voisins.

# Imaginer la bibliothèque avec les habitants.

3

## Entrer en conversation avec les habitants ?

Identifier les lieux et les moments où les habitants sont disponibles pour échanger :

Nom Générique

Sur Plaine-Haute les personnes se rencontrent, croisent ...

	Pourquoi : dans quel but, circonstances ?	
	Qui sont ces personnes ?	
	Où : précisément ?	
	Quand : à quel fréquence ?	
	Durée : pendant combien de temps	
	Comment : qu'est ce qu'ils font, comment sont ils, sont ils disponibles, est ce qu'ils attendent, sont ils pressés, recherchent ils des interactions ?	

Imaginer les dispositifs qui pourraient permettre de rentrer le plus facilement en conversation avec les personnes.



# Imaginer la bibliothèque avec les habitants.

4

## Inviter les habitants à un atelier de co conception

### Imaginer le meilleur format pour faciliter la participation.

Un format qui permet la diversité des contributions, d'inclure différents profils (enfants, adultes, seniors).

Multiplier les formats d'invitation en privilégiant les formats en direct.



# Plan d'usage

Le plan d'usage projettent les fonctionnalités d'un espace en prenant en compte les besoins des utilisateurs avant de penser à l'aménagement et aux aspects techniques.

Il peut être orienté selon des partis pris spécifiques. Par exemple, un premier parti pris pourrait viser à favoriser un engagement progressif des usagers, en leur permettant d'évoluer d'une faible implication à une plus grande participation. Un autre parti pris consisterait à jouer sur la diversité des ambiances : d'un espace « chaud » avec de nombreuses interactions à un espace « froid » propice au calme, avec des zones intermédiaires « tièdes ».

Ce travail est une étape avant d'imaginer un réaménagement,, une rénovation ou une création d'équipement.

Un **plan d'aménagement** traduit l'usage en une organisation spatiale concrète. Il détaille la disposition des zones, du mobilier, et des équipements pour optimiser les espaces.

Un **plan technique** se concentre sur les aspects pratiques et infrastructurels nécessaires pour rendre l'aménagement fonctionnel.